

JOURNAL DE LYON

Administration et Bureaux : rue de l'Hôtel-de-Ville, 63.

Bureaux de vente : 41, rue Centrale, 41.



La rédaction ne répond pas des communications et correspondances qui ne sont pas adressées à son adresse. — Toute lettre non affranchie ou insuffisamment affranchie sera rigoureusement refusée.

RÉDACTION
76, rue de l'Hôtel-de-Ville, 76

ANNONCES ANGLAISES
30 c. la ligne

PRIX DE L'ABONNEMENT

Ville de Lyon...	Trois mois : 10 fr.	Six mois : 20 fr.	Un an : 40 fr.
Département du Rhône	11 fr.	22 fr.	44 fr.
Département limitrophes	12 fr.	23 fr.	46 fr.
Autres départements	13 fr.	25 fr.	48 fr.

Pour l'étranger, le port en sus.

LES ABONNEMENTS
partent des 1^{er} et 15 de chaque mois.

Gérant :
C. BENOIT-GONIN
Imprimerie de M. Storch, Lyon.

Le prix de l'abonnement est payable d'avance; on ne servira pas les mandats non accompagnés d'un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

Lyon, le 30 Septembre

Pendant que les chefs accrédités ou simplement présumés de la restauration royaliste travaillent à discuter leurs petites combinaisons avec le principal intéressé, et, bien que n'ayant encore rien de définitivement préparé, sondent les consciences et tâtent les convalescents, à la manière des cryptogrammes, un document qui affecte de se présenter au public avec un certain éclat. Sous une forme qui vise au manifeste, l'Union de l'Ouest vient de lancer une déclaration à laquelle plus de quatre-vingt journaux se sont empressés d'adhérer.

Cette pièce que les feuilles légitimistes ont publiée pour fêter le cinquante-troisième anniversaire de la naissance du comte de Chambord, qui tombait hier 29 septembre, cette pièce, disons-nous, ne nous apprend rien de bien nouveau. Elle n'a d'autre importance à nos yeux que par la constatation qu'elle nous fournit de l'accord et de l'ensemble avec lequel s'effectue la propagande monarchiste.

Elle rappelle à certains égards le projet d'une déclaration analogue qui, dans ces derniers temps, prit naissance dans les bureaux d'un journal lyonnais, et dont la publication fut prudemment arrêtée par la crainte du ridicule.

Nous avons, paraît-il, marché depuis lors; et si l'on n'attribue plus à M. le comte de Chambord l'honneur de la libération, l'un n'en est pas moins d'avis que lui seul doit en profiter. « L'occupation du sol a cessé », disent ces messieurs de la déclaration. Cela est très-vrai et personne n'ira la contre; mais ce qui nous paraît d'une démonstration moins aisée, c'est qu'il en faille conclure que nous devons appeler « celui dont le nom seul est un symbole de notre intégrité territoriale. » Nous avons nous ne pas bien saisi le lien qui rattache le départ des Prussiens avec la nécessité de proclamer Henri Dieudonné roi de France et de Navarre. Quant à penser simplement à ce dernier représentant du droit divin, sans préoccupation de politique, sans s'arrêter à aucune idée de complot ou d'obscur manigance, nous n'y voyons aucun mal.

Nous n'y pensons, hélas! que trop, et bien malgré nous, depuis quelque temps. Ce n'est pas nous qui sommes devenus stériles, de si fatigantes appréhensions suscitées par ses partisans.

Voilà pourtant, dans l'intention de ses auteurs, une œuvre de douceur et de conciliation. Si la logique en est absente, les intentions en sont louables et pures. La concorde, l'union, l'oubli des griefs et le pardon des injures en forment le fond. Est-il besoin de dire que nous désirons, pour notre part, et de tout notre cœur, ces choses vraiment divines; mais nous différons sur les moyens de les obtenir.

Nous ne pouvons supposer que par la seule vertu du rétablissement d'Henri V sur le trône de ses pères tous ces biens puissent nous venir de surcroît. — Nous n'entreprendrions pas d'éclairer par des raisonnements les auteurs de la déclaration. Nous savons que la dialectique ne peut rien sur le mysticisme. Mais nous ne pouvons nous empêcher, et cela dans l'intérêt même de ses adhérents, d'opposer à ces douces rêveries les rêveries quelque peu moins anodines de l'un des leurs. Ce

lui est, il faut le dire, dans un état pathologique plus avancé et en arrive même à ce degré qui rend dangereux les monomanes : c'est le *Vaterland*, un journal légitimiste bien connu, et qui se publie à Vienne.

« Le roi Henri, dit-il, doit purifier la France et l'Europe pour rétablir l'ordre divin. Et ce ne sera pas l'ouvrage d'un jour. — Nous sommes à la veille de ces grands événements, dont le centre sera la France et son roi légitime; dont le contenu sera un *mer de sang et de larmes*. »

Nous ignorons d'où le journal vient tirer ses inspirations, et nous nous refusons à croire qu'il pût être en quelque sorte l'écho de ce qui se dit à Frohsdorf. Nous venons même de lire une lettre adressée récemment par M. le comte de Chambord à M. de Rodez Bénévent qui dissiperait à cet égard tous les doutes, s'il était permis d'en concevoir. Dans ce document, que M. le comte de Chambord a vraisemblablement écrit pour se plaindre de voir ses vues faussées et ses intentions calomniées, il y a pas la moindre trace d'un emportement analogue à celui du *Vaterland*. On y retrouve simplement une preuve nouvelle de l'ignorance où est ce prince de la situation des choses et des esprits en France, tout aussi bien que de l'accord naturel des idées. Il se défend, par exemple, de vouloir restaurer « la prédominance des classes privilégiées » et il recommande en même temps à son honorable correspondant de « faire appel à tous les hommes gens sur le terrain de la *reconstitution sociale*. »

Il avance volontiers des propositions qui auraient besoin de quelque démonstration, telles que celle-ci : « J'ai besoin de concours de tous, et tous ont besoin de moi. » Bref, M. le comte de Chambord peut bien, à certains égards, manquer de lumières sur la situation, et dédaigner certaines règles de la logique, mais on ne saurait, sans injustice, le rendre solidaire des divagations de ses maladroits amis.

Le *Vaterland* écrit encore bien des choses de même goût, mais que nous nous dispensons de reproduire. La citation que nous avons faite plus haut doit largement suffire à démontrer que la perspective qu'il nous offre n'est rien moins que rassurante.

Pourtant, malgré ses prophéties aussi sinistres qu'apocalyptiques, nous ne croyons pas que le *Vaterland* soit foncièrement cruel; il nous paraît seulement inconscient. Mais ces cris, d'une vaticination sauvage, ne sont pas absolument faits pour nous tranquilliser sur les résultats qu'il peut conduire ce qui n'était à l'origine qu'une innocente manie. Si l'on y a vraiment pas lieu de penser que nos mystiques, aussi bien intentionnés qu'insuffisamment pénétrés de la réalité des choses, feront quelque effort sur eux-mêmes et finiront par se réveiller, nous n'en espérons pas moins que la pernicieuse influence de leurs imaginations ne prévienne pas, dans la majorité des esprits, sur les saines notions du sens commun, et que nous ne serons pas appelés à voir la raison perdre chez nous tous ses droits.

Car ce serait alors véritablement la fin.

INFORMATIONS POLITIQUES

On lit dans l'*Opinion nationale* :
« Nous croyons savoir de bonne source que les principales individualités du parti républicain ne restent pas inactives et se préparent très-sérieusement à la lutte parlementaire qui va décider de l'avenir, de l'existence même de la France, en tant que nation civilisée. »

« Des pourparlers sont engagés avec les personnages les plus importants d'autres groupes et donnent lieu d'espérer les meilleurs résultats. »

« Les républicains n'ont pas à offrir, comme leurs adversaires, des paires, des ambassadeurs, des recettes générales, etc. Il pleut de toutes ces belles choses à certains endroits de Paris que nous pourrions nommer. »

« Ce honteux trafic des votes et des consciences n'est ni dans leurs principes, ni dans leurs habitudes. Mais il y a d'autres moyens, — et des moyens légaux, honorables, — de ramener à la raison, à la république tous ceux qui ont conservé une lueur de patriotisme, et d'intimider tous ceux qui, par ambition mesquine, par aveuglement fatal, ne craignent pas de conspirer la ruine de leur pays. »

Voici une nouvelle version relative au mandement de l'archevêque de Paris; nous la trouvons dans la *Gazette d'Italie* :

« La lettre pastorale de Mgr Guibert n'a pas été composée, comme on l'a dit, à Rome; elle n'a été que soumise à l'approbation du pape. Pas un mot n'a été ajouté, pas un mot n'a été retiré. Après conseil tenu au Vatican, un exemplaire de cette lettre a été envoyé à un comte de Chambord. Celui-ci s'est borné à écrire deux lignes à l'archevêque de Paris, lui accusant réception de ce document et déclarant qu'il profiterait bien volontiers de la circonstance pour se dire de nouveau le fils dévoué de l'Eglise catholique. »

On lit dans la *Gironde* :

« Le ministre de la guerre aurait adressé aux généraux commandant les divisions territoriales une circulaire très-confidentielle, mais destinée à être lue aux corps d'officiers, relativement aux pèlerinages, ou la présence de militaires d'un haut grade a été mentionnée à diverses reprises par les journaux ultramontains. Cette circulaire, après avoir, en matière de précaution oratoire, rendu hommage à la liberté de conscience, interdirait aux officiers de prendre aux pèlerinages une part apparente, officielle pour mieux dire, et pour deux raisons principales : la première, c'est que « les manifestations de ce genre ont revêtu un caractère politique, et qu'on y arbore un drapeau qui n'est pas celui du gouvernement; » la seconde, c'est que ces manifestations « auraient compromis la sûreté de l'Etat à l'étranger. »

L'*Echo du Nord* du 29 septembre publie, en tête de sa première page, la déclaration suivante :

« L'*Echo du Nord*, agissant en conformité de sentiment avec les principales individualités du parti républicain, prend dès à présent l'engagement d'appuyer, aux prochaines élections générales, la candidature de tous les députés actuels, sans distinction d'antécédents politiques et de votes antérieurs, qui se prononceraient pour le maintien des institutions républicaines et contre la restauration de la monarchie. »

La lutte électorale, dans les quatre départements convoqués au 12 octobre, est empreinte d'une certaine mollesse qui semble provenir des préoccupations autrement importantes provoquées par les agissements des monarchistes à Frohsdorf et à Versailles.

Cependant, dans le Puy-de-Dôme, la candidature républicaine de M. Girard-Pouzol est définitivement adoptée; les autres partis n'ont pas encore fait leur choix. D'ailleurs, la majorité républicaine des électeurs ne leur permet guère d'espérer le même succès.

Dans la Nièvre, la lutte est toujours engagée entre M. Gillois et Turigny; on compte que M. Turigny l'emportera à une grande majorité.

Dans la Loire, on le sait, l'assemblée des députés cantonnais républicains a choisi M. Raymond, ingénieur, conseiller général du canton de St-Galmier.

Pour ces trois départements, le résultat n'est pas douteux; les candidats républicains M.M. Girard-Pouzol, Turigny et Raymond seront certainement élus.

Quant au département de la Haute-Garonne on craint que bon nombre de conservateurs qui auraient certainement voté pour M. de Rémusat ne reportent leurs voix sur M. Niel, le candidat monarchique, par suite du refus de l'ancien ministre des affaires étrangères.

Tout fait espérer, cependant, que l'obstination des comités républicains triomphera de l'hésitation de M. de Rémusat aussi bien que de l'hésitation des électeurs.

Mais les monarchistes s'agitent vivement, et le *Messager de Toulouse* publie la note suivante en faveur de M. Niel :

« Les électeurs soussignés, membres du conseil général de la Haute-Garonne, voulant affirmer les principes conservateurs et leur adhésion au gouvernement de M. le maréchal de Mac-Mahon et à la politique inaugurée par l'Assemblée nationale le 24 mai dernier, ont offert la candidature, pour l'élection du 12 octobre, à l'honorable M. Charles Niel, qui ne en complète communauté d'idées avec eux, l'a acceptée. »

Marquis d'Ayguévives, Cazaux, Duffaisse, Faure, d'Avignonnet, Gat, Lartet, Lasvignes, Mulé, de Ricumes, Naves, de Perseval, de Planet, Pojos, de Seignan de Sère, de Sainte-Géme, Sacasse, Salles, Tron, de Vise. »

Le roi d'Italie est arrivé hier matin à 2 heures 10 minutes à Turin.

Il a été reçu par le prince de Carignan, le duc d'Aoste et les autorités. Malgré l'incognito et l'heure matinale, beaucoup de personnes se trouvaient à la gare et ont acclamé sa majesté.

Relativement au résultat du voyage de Victor-Emmanuel, le *Courrier de Paris* publie la dépêche suivante qui lui est adressée de Londres, 28 septembre :

« Je viens d'avoir connaissance des renseignements que le Foreign Office vient de recevoir de Berlin relativement à l'entrevue des souverains et des ministres d'Italie et d'Allemagne. »

« Vendredi matin, deux heures avant le départ de Victor-Emmanuel, une entrevue a eu lieu avec Victor-Emmanuel, Guillaume et Bismarck. Après une discussion très-vive, on est parvenu à se mettre d'accord, et le traité signé porte deux articles ainsi conçus : »

« Art. 1^{er}. — Les deux hautes parties contractantes déclarent qu'en cas d'éventualité européenne, leur conduite sera identique. »

« Art. 2. — Les parties, malgré leurs divergences d'opinions dans les questions catholiques, déclarent qu'en cas de vacance du saint-siège, ils n'apporteront aucun veto à toute décision légitime du conclave; à moins, toutefois, que le successeur de Pie IX ne soit choisi parmi les cardinaux français ultramontains. »

Il est bien entendu que nous laissons au *Courrier de Paris* la responsabilité de ce renseignement.

Les carlistes ont commis de grands excès dans la province de Valence, brûlant les stations, les wagons, et détruisant les voies ferrées sans aucune nécessité stratégique.

Ces faits ont produit une telle indignation à Valence, où il n'y avait pas de troupes, que les citoyens en armes ont réclamé des trains spéciaux pour aller secourir Alcira.

Deux trains ont été formés et ils sont arrivés dans cette ville en temps utile pour empêcher les excès des carlistes, qu'ils ont battus complètement, leur faisant 114 prisonniers. Les carlistes, vigoureusement poursuivis dans la plaine, ont été obligés de se réfugier dans les montagnes.

Un avis du 28 assure que les frégates insurgées sont rentrées à Carthagène.

Plus nous approchons de l'heure où il nous faudra passer enfin du provisoire au définitif, plus les partis deviennent ardents et les intrigues compliquées.

Nous ne connaissons pas encore tous les détails et toutes les péripéties des négociations secrètes entreprises pour rendre la France à son Roi légitime; mais l'alliance du prince Napoléon et de M. Portalis s'est accomplie au grand jour. Tous les organes du parti répu-

blicain et du parti bonapartiste ont aujourd'hui condamné cette fusion nouvelle en termes plus ou moins désagréables pour l'un et l'autre des fusionnants.

Cet incident scandaleux a-t-il jeté le désordre dans les rangs des républicains et des bonapartistes, comme le disent les journaux légitimistes? Assurément non, il n'en a seulement éliminé quelques personnalités suspectes.

La situation des deux partis reste parfaitement nette; ensemble ils combattront l'ennemi commun, sans devenir des alliés pour cela, et quand la crise actuelle sera terminée, quand la solution bourbonnienne sera complètement écartée, ce sera entre la république et l'empire que la lutte s'engagera.

L'*Ordre* le comprend ainsi, et après avoir montré combien la campagne engagée par les légitimistes contre les principes de la société moderne est insensée, il conclut que la tentative du comte de Chambord une fois avortée, l'empire sera fait! Le résultat est annoncé en gros caractères et d'une voix prophétique; mais les moyens ne sont pas dévoilés.

Veut-on savoir comment l'empire sera fait? Ce n'est plus à l'*Ordre* qu'il faut s'adresser; c'est à une petite brochure de M. Paul de Cassagnac, intitulée : *Empire et Royauté*.

A la voix de la patrie haletante et opprimée, l'héritier des Napoléon saura, s'il le faut, confier à une barque le jeune César et sa fortune. S'il est nécessaire de franchir le Rubicon qui sépare la France de l'Angleterre, il le franchira, et l'on verra l'aigle reprendre son vol de clocher en clocher jusqu'aux Tuileries, veuves et en deuil de leurs empereurs.

M. Paul de Cassagnac a conservé fidèlement les vraies traditions de son parti, et il a le triste courage de les professer hautement.

Dans cet opuscule de propagande, il n'est plus question d'appel au peuple, mais bien d'appel à la guerre civile, car avant les plebiscites, il faut les coups d'Etat sanglants; c'est la condition de leur succès.

Mais si les rôves des bonapartistes sont haissables, leurs conspirations ne nous semblent pas constituer un danger immédiat. Le jeune élève de Wolwich est encore trop jeune pour faire un deux décembre; et il ne saurait, dans son intérêt, songer à suivre les conseils de M. de Cassagnac et reprendre cette farce grotesque, qu'on appelle l'expédition de Boulogne.

Manifeste des députés de la Gironde

La *Gironde* publie le manifeste suivant, qui est adressé par les députés républicains de la Gironde aux électeurs du département :

Chers concitoyens,

Au moment où les hommes du passé s'agitent pour ressaisir leurs anciens privilèges, où le système constitutionnel, déserté par son représentant, s'associe au droit divin afin de devenir droit divin lui-même, où l'on attaque ouvertement l'égalité et les bienfaits de la Révolution pour nous ramener à l'ancien régime, vos députés républicains doivent plus que jamais s'inspirer de vos intérêts et de votre volonté dans l'exécution du mandat qu'ils ont encore à remplir.

Vous avez comme nous accueilli avec indignation les calculs intéressés qui ont amené la chute du gouvernement de M. Thiers. Sans doute, le gouvernement de M. Thiers ne réalisait pas toutes nos idées économiques ou politiques; mais la longue expérience de ce grand patriote l'avait convaincu de l'impuissance de la monarchie, et, au contraire, de la force du régime républicain pour assurer la stabilité de notre France moderne.

C'est pour défendre ce régime que vous nous avez donné vos suffrages et que nous les avons acceptés.

En ce moment, Albert venait chercher la créole, qu'il avait invitée pour une valse, et elle s'éloigna, mollement appuyée sur le bras du jeune Français.

— Est-il vrai, lui demanda-t-elle à l'improviste, que vous partez demain dans la nuit ?

— Oui, le savez-vous ?

— De quelqu'un qui prétend que je ne dois pas croire à vos protestations de dévouement.

Albert allait répliquer.

— Chut ! dit la créole, on nous entend.

Au bout d'un instant, elle saisit au passage le bras de son mari et le fit passer à l'écart, à l'abri de la vue de son mari et de son fils. Elle dit alors à son mari et à son fils : « Le vent du sud soufflera violemment cette nuit, dit dona Lorenza; ne ferions-nous pas mieux de rester ici ? »

— Y songes-tu, ma chère, laisser ta loge vide ?

— Je suis triste, reprit la jeune femme, de sombres rêves me tourmentent, je me sens menacée dans mon bonheur. Restons, je t'en supplie.

Don Luis se dégagea doucement de l'étreinte de sa femme, deux larmes brillèrent entre les cils de la créole.

— Est-ce donc sérieux ? dit-il en se rapprochant d'elle avec vivacité; le vent du sud soufflera certainement ce soir, et les nerfs s'en ressentent. Reste; je vais prévenir que l'on dispose de ta loge.

(La fin à demain.)

(Revue des Deux-Mondes.)

AVIS

Jeudi prochain

LE

JOURNAL DE LYON

Commencera la publication d'un très-intéressant feuilleton :

LE

ROMAN D'UN PERE

par

M. LEOPOLD STARPLEUX

en quelque sorte se heurter contre le regard moine et froid de la cantatrice. Don Luis parut en selle, et marcha en avant pour reconduire ses hôtes jusqu'aux limites de son domaine, coutume qui d'habitude lui faisait une loi.

De la terrasse, dona Lorenza suivit des yeux la cavalcade. Elle s'était pelotonnée dans son hamac tandis que Nilda la décoiffait. Elle ressentait une joie cruelle des mortifications infligées à l'étrangère, et une satisfaction profonde des compliments que lui avaient de nouveau valus pendant le repas ses témérités équestres. Elle gagna sa chambre, congédia ses femmes et s'étendit sur un fauteuil près du balcon. Pas un souffle d'air, pas une rampe; on entendait crépiter les dernières branches des foyers mourants. Pou à pou la jeune femme se redressa; pâle, les dents serrées, le regard fixe, écoutant en vain, elle redescendit sur la terrasse. Les heures s'écoulaient lentes, mortelles, emportant une à une les espérances de la créole. Elle avait cru le charme qui fascinait son mari mort; elle avait revu qu'elle allait tenir là, près d'elle, lui parlant comme tous de sa beauté, celui-là seul pour qui elle était heureuse d'être belle, et elle attendait en vain. Sombre, l'œil sec, regardant son lac, elle veillait encore lorsque don Luis, bien avant dans la nuit, entra, marchant sur la pointe des pieds et la croyant endormie.

Le bal offert par le préfet à la cantatrice, bal dont la magnificence surpassa celui de la municipalité, eut lieu quelques jours plus tard, et dona Lorenza se retrouva en face de son ennemie. La créole était trop orgueilleuse, trop maîtresse d'elle-même pour que le ressentiment dont elle ne pouvait se défendre à la vue de l'étrangère se manifestât par du dé-

pit; seulement elle s'arrangea de manière à écraser de nouveau sa rivale par sa supériorité féminine, à la battre en quelque sorte sur son propre terrain.

Don Luis semblait plus absorbé que jamais par la coquette Américaine; quant au seigneur Albert, triste, abattu, rêveur, il n'osait confier à personne le mal qui le tourmentait.

L'entrée de dona Lorenza dans la salle de danse fit sensation, tant la jeune femme avait savamment approprié sa toilette à sa beauté. Rien de plus magnifique que ses épaules et ses bras, de plus brillant que ses yeux, de plus frais que sa bouche, de plus hardi que la guirlande de fleurs rouges et bleues dont elle avait orné sa chevelure. Cette fois encore elle avait dédaigné les bijoux, les diamants et les perles, confiante dans sa grâce suprême.

A la grande stupefaction de Quirina, elle se montrait vive, gaie, pleine d'entrain, ne manquant ni une valse ni un quadrille, et, comme un papillon, voltigeait d'une extrémité du salon à l'autre, égayant tous les groupes de son beau rire. Abandonnant à la cantatrice le privilège de la gravité mélancolique, de la dignité rêveuse, la créole s'était faite oiseau. Après les élans d'une polka, elle se laissait choir sur un fauteuil avec cet air las, ce regard voilé, cette langueur qui lui seyait si bien, pour bondir tout à coup au milieu d'uno de ces contredanses mexicaines qui n'ont répudié qu'à demi les hardiesse de la danse espagnole; mais le triomphe de dona Lorenza éclatait dans ces valse-havaïaises où la danseuse, doucement bercée par une musique lente, semble s'endormir gracieusement sur l'épaule de son cavalier. La créole fut la reine de ce bal, donné en l'honneur de la Wilson, et le jeune attaché d'ambassade ne fut pas le seul à le proclamer.

Le Français est amoureux de toi, ma chère, dit dona Quirina à son amie vers le matin.

— Crois-tu ? répondit celle-ci avec un sou-

rire.

— Il ne te quite pas des yeux. Du reste, quel philtre as-tu donc découvert à ton tour pour ensorceler les hommes ? Mon mari le déclarait tout à l'heure plus belle que la chanteuse.

Serais-tu jalouse de moi ?

— Non, Lorenza, je te connais; je te connais même assez pour comprendre que tu joues en ce moment quelque terrible jeu.

— Tu te trompes, Quirina, je m'amuse.

— J'observe, ma chère, et je vois que chacun des regards que tu accordes au Français, la Wilson le rend à ton mari.

— Eh bien ? n'ignore pas piquette.

— La partie n'est pas égale, on te prend plus que tu ne saurais prendre.

— Que veux-tu dire ?

— Promets-moi de ne faire aucun éclat, quoi que je puisse te révéler ?

— Parle, ma bonne Quirina; je puis tout entendre sans faiblir.

— Ce n'est pas ta faiblesse que je redoute, c'est la violence.

— Ma violence ! dit la créole en laissant tomber ses beaux bras le long de son corps et en regardant son amie à travers les cils de ses paupières à demi closes.

Donna Quirina secoua la tête d'un air de doute.

— La Wilson, dit-elle en se penchant vers Lorenza et en parlant à voix basse, part demain dans la nuit pour Puebla.

— Eh bien ! voilà une bonne nouvelle pour toi, Quirina.

— Oui; mais ton mari part avec la chanteuse; elle le lui a fait promettre.

Donna Lorenza saisit le poignet de son amie et la dévora du regard. — Qui t'a dit cela ? demanda-t-elle d'uno voix brève.

— Mon mari; tu me fais mal, ma chère.

Donna Lorenza ferma les yeux, ses doigts crispés se détendirent. — Eh bien ! reprit-elle d'un ton dégagé, ton mari s'est moqué de toi; don Luis ne partira pas.

En ce moment, Albert venait chercher la créole, qu'il avait invitée pour une valse, et elle s'éloigna, mollement appuyée sur le bras du jeune Français.

— Est-il vrai, lui demanda-t-elle à l'improviste, que vous partez demain dans la nuit ?

— Oui, le savez-vous ?

— De quelqu'un qui prétend que je ne dois pas croire à vos protestations de dévouement.

Albert allait répliquer.

— Chut ! dit la créole, on nous entend.

Au bout d'un instant, elle saisit au passage le bras de son mari et le fit passer à l'écart, à l'abri de la vue de son mari et de son fils. Elle dit alors à son mari et à son fils : « Le vent du sud soufflera violemment cette nuit, dit dona Lorenza; ne ferions-nous pas mieux de rester ici ? »

— Y songes-tu, ma chère, laisser ta loge vide ?

— Je suis triste, reprit la jeune femme, de sombres rêves me tourmentent, je me sens menacée dans mon bonheur. Restons, je t'en supplie.

Don Luis se dégagea doucement de l'étreinte de sa femme, deux larmes brillèrent entre les cils de la créole.

— Est-ce donc sérieux ? dit-il en se rapprochant d'elle avec vivacité; le vent du sud soufflera certainement ce soir, et les nerfs s'en ressentent. Reste; je vais prévenir que l'on dispose de ta loge.

(La fin à demain.)

(Revue des Deux-Mondes.)

AVIS

Jeudi prochain

LE

JOURNAL DE LYON

Commencera la publication d'un très-intéressant feuilleton :

LE

ROMAN D'UN PERE

par

M. LEOPOLD STARPLEUX

FEUILLETON DU JOURNAL DE LYON

De 1^{er} Octobre 1873.

L'EAU DORMANTE

Scènes de la vie mexicaine

PAR

Lucien BIART

Quant à la cantatrice, elle n'eût point été femme, si son âme n'eût débordé d'un amer dépit; froissée, elle se considérait comme une victime traitée avec injustice dans un piège. Depuis son arrivée au Mexique, elle vivait entourée d'un cercle d'adorateurs soumis, et c'était la seule joie que lui offrait son existence. Elle se sentait dans la nuit, rentrée, marchant sur la pointe des pieds et la croyant endormie.

Le bal offert par le préfet à la cantatrice, bal dont la magnificence surpassa celui de la municipalité, eut lieu quelques jours plus tard, et dona Lorenza se retrouva en face de son ennemie. La créole était trop orgueilleuse, trop maîtresse d'elle-même pour que le ressentiment dont elle ne pouvait se défendre à la vue de l'étrangère se manifestât par du dé-

pit; seulement elle s'arrangea de manière à écraser de nouveau sa rivale par sa supériorité féminine, à la battre en quelque sorte sur son propre terrain.

Don Luis semblait plus absorbé que jamais par la coquette Américaine; quant au seigneur Albert, triste, abattu, rêveur, il n'osait confier à personne le mal qui le tourmentait.

L'entrée de dona Lorenza dans la salle de danse fit sensation, tant la jeune femme avait savamment approprié sa toilette à sa beauté. Rien de plus magnifique que ses épaules et ses bras, de plus brillant que ses yeux, de plus frais que sa bouche, de plus hardi que la guirlande de fleurs rouges et bleues dont elle avait orné sa chevelure. Cette fois encore elle avait dédaigné les bijoux, les diamants et les perles, confiante dans sa grâce suprême.

A la grande stupefaction de Quirina, elle se montrait vive, gaie, pleine d'entrain, ne manquant ni une valse ni un quadrille, et, comme un papillon, voltigeait d'une extrémité du salon à l'autre, égayant tous les groupes de son beau rire. Abandonnant à la cantatrice le privilège de la gravité mélancolique, de la dignité rêveuse, la créole s'était faite oiseau. Après les élans d'une polka, elle se laissait choir sur un fauteuil avec cet air las, ce regard voilé, cette langueur qui lui seyait si bien, pour bondir tout à coup au milieu d'uno de ces contredanses mexicaines qui n'ont répudié qu'à demi les hardiesse de la danse espagnole; mais le triomphe de dona Lorenza éclatait dans ces valse-havaïaises où la danseuse, doucement bercée par une musique lente, semble s'endormir gracieusement sur l'épaule de son cavalier. La créole fut la reine de ce bal, donné en l'honneur de la Wilson, et le jeune attaché d'ambassade ne fut pas le seul à le proclamer.

Le Français est amoureux de toi, ma chère, dit dona Quirina à son amie vers le matin.

— Crois-tu ? répondit celle-ci avec un sou-

rire.

— Il ne te quite pas des yeux. Du reste, quel philtre as-tu donc découvert à ton tour pour ensorceler les hommes ? Mon mari le déclarait tout à l'heure plus belle que la chanteuse.

Serais-tu jalouse de moi ?

— Non, Lorenza, je te connais; je te connais même assez pour comprendre que tu joues en ce moment quelque terrible jeu.

— Tu te trompes, Quirina, je m'amuse.

— J'observe, ma chère, et je vois que chacun des regards que tu accordes au Français, la Wilson le rend à ton mari.

— Eh bien ? n'ignore pas piquette.

— La partie n'est pas égale, on te prend plus que tu ne saurais prendre.

— Que veux-tu dire ?

— Promets-moi de ne faire aucun éclat, quoi que je puisse te révéler ?

— Parle, ma bonne Quirina; je puis tout entendre sans faiblir.

— Ce n'est pas ta faiblesse que je redoute, c'est la violence.

— Ma violence ! dit la créole en laissant tomber ses beaux bras le long de son corps et en regardant son amie à travers les cils de ses paupières à demi closes.

Donna Quirina secoua la tête d'un air de doute.

— La Wilson, dit-elle en se penchant vers Lorenza et en parlant à voix basse, part demain dans la nuit pour Puebla.

— Eh bien ! voilà une bonne nouvelle pour toi, Quirina.

— Oui; mais ton mari part avec la chanteuse; elle le lui a fait promettre.

Donna Lorenza saisit le poignet de son amie et la dévora du regard. — Qui t'a dit cela ? demanda-t-elle d'uno voix brève.

— Mon mari; tu me fais mal, ma chère.

Donna Lorenza ferma les yeux, ses doigts crispés se détendirent. — Eh bien ! reprit-elle d'un ton dégagé, ton mari s'est moqué de toi; don Luis ne partira pas.

En ce moment, Albert venait chercher la créole, qu'il avait invitée pour une valse, et elle s'éloigna, mollement appuyée sur le bras du jeune Français.

— Est-il vrai, lui demanda-t-elle à l'improviste, que vous partez demain dans la nuit ?

— Oui, le savez-vous ?

— De quelqu'un qui prétend que je ne dois pas croire à vos protestations de dévouement.

Albert allait répliquer.

— Chut ! dit la créole, on nous entend.

Au bout d'un instant, elle saisit au passage le bras de son mari et le fit passer à l'écart, à l'abri de la vue de son mari et de son fils. Elle dit alors à son mari et à son fils : « Le vent du sud soufflera violemment cette nuit, dit dona Lorenza; ne ferions-nous pas mieux de rester ici ? »

— Y songes-tu, ma chère, laisser ta loge vide ?

— Je suis triste, reprit la jeune femme, de sombres rêves me tourmentent, je me sens menacée dans mon bonheur. Restons, je t'en supplie.

Don Luis se dégagea doucement de l'étreinte de sa femme, deux larmes brillèrent entre les cils de la créole.

— Est-ce donc sérieux ? dit-il en se rapprochant d'elle avec vivacité; le vent du sud soufflera certainement ce soir, et les nerfs s'en ressentent. Reste; je vais prévenir que l'on dispose de ta loge.

(La fin à demain.)

(Revue des Deux-Mondes.)

AVIS

Jeudi prochain

LE

JOURNAL DE LYON

Commencera la publication d'un très-intéressant feuilleton :

LE

ROMAN D'UN PERE

par

M. LEOPOLD STARPLEUX

en quelque sorte se heurter contre le regard moine et froid de la cantatrice. Don Luis parut en selle, et marcha en avant pour reconduire ses hôtes jusqu'aux limites de son domaine, coutume qui d'habitude lui faisait une loi.

De la terrasse, dona Lorenza suivit des yeux la cavalcade. Elle s'était pelotonnée dans son hamac tandis que Nilda la décoiffait. Elle ressentait une joie cruelle des mortifications infligées à l'étrangère, et une satisfaction profonde des compliments que lui avaient de nouveau valus pendant le repas ses témérités équestres. Elle gagna sa chambre, congédia ses femmes et s'étendit sur un fauteuil près du balcon. Pas un souffle d'air, pas une rampe; on entendait crépiter les dernières branches des foyers mourants. Pou à pou la jeune femme se redressa; pâle, les dents serrées, le regard fixe, écoutant en vain, elle redescendit sur la terrasse. Les heures s'écoulaient lentes, mortelles, emportant une à une les espérances de la créole. Elle avait cru le charme qui fascinait son mari mort; elle avait revu qu'elle allait tenir là, près d'elle, lui parlant comme tous de sa beauté, celui-là seul pour qui elle était heureuse d'être belle, et elle attendait en vain. Sombre, l'œil sec, regardant son lac, elle veillait encore lorsque don Luis, bien avant dans la nuit, entra, marchant sur la pointe des pieds et la croyant endormie.

Le bal offert par le préfet à la cantatrice, bal dont la magnificence surpassa celui de la municipalité, eut lieu quelques jours plus tard, et dona Lorenza se retrouva en face de son ennemie. La créole était trop orgueilleuse, trop maîtresse d'elle-même pour que le ressentiment dont elle ne pouvait se défendre à la vue de l'étrangère se manifestât par du dé-

Un glorieux soldat que la reconnaissance publi-

Mais il restait à mettre la société à l'abri des-

L'Assemblée, nous l'espérons, ne tardera pas à

Cet événement appelé de tous vœux, et qui a

Plus heureux qu'Henri IV, Henri V ne trou-

Il nous semble déjà apercevoir l'aurore d'un des

Monsieur le comte de Chambord a adressé

« Frohsdorf, le 19 septembre 1873.

« Le sentiment qu'on éprouve, mon cher vic-

« En être réduit, en 1873, à évoquer la fantôme

« Vous avouerez qu'on ne peut pas répondre

« Quant à la réconciliation si loyalement ac-

« Comptez, mon cher Rodez, sur toute ma gra-

« Henri. »

Les réformes de M. Jules Simon

DEVANT LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INSTRUCTION

Le Journal officiel publie le rapport fait par

Voici ce qu'on lit dans le Journal officiel :

« M. le ministre de l'instruction publique vient

« Le rapport est accompagné d'instructions qui

Voici les conclusions du rapport de M. Patin :

« Et de l'étude, presque uniquement, à des

« 2° Contre la suppression, dans les classes de

« 3° Enfin contre la suppression absolue de

« A ces réclamations la commission en joint

« Portant son attention sur ce qui regarde plus

« On point sur lequel la commission se sépare

« Elle s'accorde au reste, sinon avec la lettre,

« Elle admet comme elle le principe des exam-

« Comme la circulaire encore, la commission

« Quant aux doutes exposés dans la circulaire

« Celles de la distribution du temps de la jour-

« Celles du plan d'études lui-même et des pro-

« Nous avons publié la liste des membres du

« Parmi les juges suppléants figure M. le gé-

« Après Sedan, où elle n'était pas, la division

« M. le ministre de la guerre s'est fait remettre

« Ajoutons que le général d'Exéa est affligé

« Son remplaçant probable serait le général

« M. le général Chanzy, qui avait été désigné

« Le gouverneur général de l'Algérie s'est

COUR D'ASSISES DE... PARQUET

« Monsieur le juge de paix, Je vous prie de me renvoyer le plus prom-

« Je tiens essentiellement à ce que tous les

« Dans le tableau annexé à cette lettre, la

« En voici quelques-unes. — Position de famille;

« On écrit d'Alsace-Lorraine à la Gazette de

« Cet enseignement est toutefois maintenu

« Les jeunes Allemands ne sont pas aussi

« On écrit de Cologne que le tribunal de cette

« On annonce la mort de Roderich Benedix,

« L'initiative, la charge comme l'honneur de

« Pour cette solennité, les conseillers municipaux

« La fête devait comprendre deux parties :

« A une heure, les conseillers de la ville et du

« M. le préfet et M. l'évêque sont déjà à leurs

« Presque au même temps arrivent M. Gam-

« La statue de Daumesnil est découverte

« Le monument est très-beau. Le général ap-

« Tout autour des conseillers municipaux,

« Trois autres discours, avec intermèdes de

par M. Mie. Les discours de ce dernier a été très-heu-

« Le discours de ce dernier a été très-heu-

« La cérémonie s'est terminée par le défilé

« A quatre heures, tout était terminé. Une

« Pour bien cimenter la fusion, il n'est pas

« Dans la soirée du vendredi 30 juillet, on

« Le duc d'Orléans répond qu'il viendrait

« Les députés compromis dans le mouvement

« Déjà, la veille, au bruit d'une décharge

« Ma foi, il s'en fallut de bien peu !

« Découvert dans une pièce jouée plus de

« Il s'agit de la pièce de M. Edouard Pailleron,

« Qui plus est, mon bonheur dépend un peu de toi,

« JEANNE C'est elle ? MARION Et ta cousine,

« Je l'aime ! SON CHATEAU de ta terre est voisine.

« Le pauvre G... a pour femme la créature

« Tous les jours, il est obligé de subir des in-

« Hier, à la suite d'une scène des plus vio-

« Ah ! s'écria le pauvre mari exaspéré, si

« Dis-le tout de suite, tu tuerais ta

gement du Tribunal de Commerce, provoqué

« M. le préfet ne voit pas quelles explications

« M. Brocard accuse un écart de 45,000 fr.

« M. Nogué parle de l'état précaire du

« M. Caillaud, rapporteur, dit que les explica-

« Donner acte à l'Administration de ses com-

« La discussion étant close, la proposition de

« Les conclusions du rapporteur sont ensuite

« Le jugement du tribunal de commerce, ré-

« En même temps, et à la suite d'une lettre

« Voilà la raison pour laquelle le Grand-Thé-

« Nous avions donc raison de dire hier que,

« Elle est, au contraire, plus embrouillée que

« Mais, en somme, mieux vaut que la catastro-

« Les confrères de M. Souchal, conseiller

« Les confrères de M. Souchal, conseiller

« Les confrères de M. Souchal, conseiller

« On lit dans la Liberté :

« Les journaux de Lyon rapportent qu'hier

« On sait que M. de Chacornac, le savant as-

De guerre lasse, M. Flammarion impatient

« Vous ne me reconnaissez pas ? lui dit M.

« Vraiment !... Je ne me souviens pas.

« M. Charles Blanc, directeur des Beaux-Arts

« A propos de la direction des Beaux-Arts,

« On nous écrit de Saint-Etienne, 29 sep-

« M. Raymond est le candidat accepté par

« Les messieurs n'ont pas eu à se désister,

« Le candidat dit conservateur sera élu.

« M. Nogués est élu à la présidence de la

« Cela résulte clairement d'un avant-propos

« Saint-Etienne et nos chefs-lieux d'arron-

« Le vote du 12 octobre, dans ce départe-

« Le nommé Delmès, tisseur, âgé de 47 ans,

« Ce matin, à 4 heures, un commencement

« Les pertes sont estimées à 150 fr.

« Avis aux amateurs de voyages aériens.

« Six voyageurs peuvent être admis à faire

« Les voleurs n'ont pas encore dit leur dernier

« Vous êtes dans un café ; soudain le gaz s'é-

NOUVELLES A LA MAIN

Pour bien cimenter la fusion, il n'est pas

Dans la soirée du vendredi 30 juillet, on

Le duc d'Orléans répond qu'il viendrait

Les députés compromis dans le mouvement

Déjà, la veille, au bruit d'une décharge

Ma foi, il s'en fallut de bien peu !

Découvert dans une pièce jouée plus de

Il s'agit de la pièce de M. Edouard Pailleron,

Qui plus est, mon bonheur dépend un peu de toi,

JEANNE C'est elle ? MARION Et ta cousine,

Je l'aime ! SON CHATEAU de ta terre est voisine.

Le pauvre G... a pour femme la créature

Tous les jours, il est obligé de subir des in-

Hier, à la suite d'une scène des plus vio-

Ah ! s'écria le pauvre mari exaspéré, si

Dis-le tout de suite, tu tuerais ta

Les confrères de M. Souchal, conseiller

Les confrères de M. Souchal, conseiller

Les confrères de M. Souchal, conseiller

On lit dans la Liberté :

Les journaux de Lyon rapportent qu'hier

On sait que M. de Chacornac, le savant as-

Une heure se passe.

CHRONIQUE

La session extraordinaire du Conseil municipal

Après la lecture du procès-verbal, M. le

M. le préfet dépose un avant-projet de

L'ordre du jour appelle la discussion sur

Le rapporteur, M. Caillaud-Chouard, dit qu'il

M. le préfet transmet au Conseil un

Une heure se passe.

ÉCHOS DE PARTOUT

Le nouvel ambassadeur de Turquie sera

Le président de la République sera entouré

Nous avons publié la liste des membres du

Parmi les juges suppléants figure M. le gé-

Après Sedan, où elle n'était pas, la division

M. le ministre de la guerre s'est fait remettre

Ajoutons que le général d'Exéa est affligé

Son remplaçant probable serait le général

M. le général Chanzy, qui avait été désigné

Le gouverneur général de l'Algérie s'est

Une pièce curieuse que l'on communique à

Table with columns: SORTIES, NOMBRES, Poids. Rows include various categories and numerical data.

THEATRE DES VARIETES
LES INUTILES, comédie en 4 actes, d'Ed. Cadol.
L'INVITATION A LA VALSE, comédie en 1 acte.

Crédit Lyonnais
Société anonyme.
CAPITAL : CINQUANTE MILLIONS
Lyon, palais du Commerce

OBLIGATIONS DE LA
VILLE DE PARIS (1871)
VILLE DE PARIS (1869)
Tirage du 10 octobre. — 375,000 fr. de lots.

OBLIGATIONS DES
CHEMINS DE FER OTTOMANS
GROS LOT : 300,000 FR.
Tirage du 1er octobre. — 50 lots : 400,000 fr.

Maisons Recommandées
Machines à Coudre
Chaussures
Chapellerie

SPECTACLES DU 1er OCTOBRE
THEATRE DU GYMNASSE
LA VIE DE BOHÈME, pièce en 5 actes.

DOCTEUR MOURGUE
dentiste
15, rue de Lyon, 15

DENTISTES AMERICAINS
32, rue de Lyon, 32

Courrier médical : Les dentifrices
du docteur J.-V. BONN nous ont été présentés

INSTITUTION J. DEGEY
10, Avenue de Noailles, 10
La rentrée des classes aura lieu le 8 octobre

UNE MAISON
de commerce importante demandant un capital

ANNONCES LEGALES, JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

Etudes de Me MAZUYER, notaire à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, et de Me TERRAS, avoué à Lyon, rue de la Bourse, numéro 39.

IMMEUBLES
consistant en maison, terres, prés, vignes et bois, situés dans les communes de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, Couzon, Saint-Homain-au-Mont-d'Or.

UNE MAISON
de commerce importante demandant un capital pouvant verser de 20 à 25 mille francs.

Observations météorologiques du 30 septembre.
PAR J.-E. PASSE, de la maison GAFFET et DARLOT, Opticiens, 12, rue de l'Hôtel-de-Ville.

AVIS
L'étude de Me MILLE, avoué à Lyon, rue Saint-Côme, 8, est transférée rue Mercière, 41, au lieu de la rue Tapin.

UNE MAISON
de commerce importante demandant un capital pouvant verser de 20 à 25 mille francs.

AVIS
L'étude de Me MILLE, avoué à Lyon, rue Saint-Côme, 8, est transférée rue Mercière, 41, au lieu de la rue Tapin.

AVIS
L'étude de Me MILLE, avoué à Lyon, rue Saint-Côme, 8, est transférée rue Mercière, 41, au lieu de la rue Tapin.

AVIS
L'étude de Me MILLE, avoué à Lyon, rue Saint-Côme, 8, est transférée rue Mercière, 41, au lieu de la rue Tapin.

ROB-SAVARES!
PERFECTIOINNE
POUR LA PARFAITE GUERISON DES MALADIES CONTAGIEUSES

MÉDAILLES D'OR ET D'ARGENT
à l'Exposition DE LYON 1872
MACHINES A COUDRE PEUGEOT

TONIQUE
STOMACHIQUE VIN DE BELLINI
APERITIF FÉBRIFUGE

AGENCE DES MESSAGERIES MARITIMES
ET DES MESSAGERIES NATIONALES
PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

MALADIES SECRÈTES
PAR LES DRAGÉES DE SAVONNÈLE AU BAUME DE COPAHU

SAXON GRAND HOTEL DES BAINS ET CASINO
OUVERTS TOUTE L'ANNÉE

BOURSE DE PARIS — Mardi 30 septembre (de midi à 5 h. 1/2)
Table with columns: RENTES ET ACTIONS, OBLIGATIONS, Cours, etc.

BOURSE DE LYON — Mardi 30 septembre (de 11 heures à midi 1/2)
Table with columns: RENTES ET ACTIONS, OBLIGATIONS, Cours, etc.

On s'est effectivement calmé hier à Paris...
pu réfléchir pendant toute la journée de hier...

Vu par nous maire du deuxième arrondissement de Lyon, pour la légalisation de la signature ci-contre.

Lyon, le
Benoit-Join